

**Stage interacadémique sur la réforme des Enseignements de français 3 février 2000**  
(extrait du compte-rendu de J. VASSEVIÈRE)

**L'ÉAF**

La commission travaille, la décision appartient au politique. Il y aura ensuite une commission qui travaillera sur les sujets et les annales zéro.

État **actuel** de la réflexion :

**Oral :**

- 40 mn de préparation,
- 20 mn. d'interrogation :
- 1. "réaction à la lecture d'un texte" de 15 lignes ou plus que le candidat découvre et qui doit correspondre aux rubriques du programme.
- 2. puis entretien, qui s'appuierait, lui, sur la liste de l'élève.

**Écrit :** il doit légitimer l'écriture d'invention pratiquée en Seconde et en Première.

- Il y aurait 2 sujets au choix, fondés sur un ou plusieurs textes en relation avec les programmes ;
  - \* chacun avec une écriture d'invention et une écriture argumentative ;
  - \* avec chaque fois une dominante (invention ou argumentation = un petit exercice d'invention sur consignes et un travail de réflexion et d'argumentation plus long, ou l'inverse) ;
- 4 h. de travail, avec un temps de travail en compréhension, un temps pour concevoir, imaginer, un temps pour argumenter, délibérer ;
- la dissertation et le commentaire sont des exercices d'argumentation ; ils seront explicitement présents en L, pas nécessairement ailleurs.

**Réponses de Viala à des questions :**

- Il n'y aura pas de liste de textes officiels.
- L'égalité des candidats repose sur la probité de l'examineur. On pourrait donner le choix entre deux textes. La commission va produire un texte cadre définissant les exigences de l'examineur conformes aux enjeux du programme (construction du sens, connaissance des différents codes) = une déontologie pratique.
- **Boissinot** regrette qu'il n'y ait pas de rééquilibrage en faveur de l'oral, que l'on continue à évaluer par l'oral des compétences de lecture. Il faudrait ajouter dans les rubriques libres une rubrique sur l'oral.
- **Baconnet** indique que le politique va introduire un *contrôle en cours de formation* ; ce contrôle pourrait porter sur l'oral.
- Viala rappelle que ce sont des perspectives pour l'examen de 2002 et que rien n'est décidé.
- Le CCF n'est pas une question à l'ordre du jour.